ROUBAIX

Après 472 ans...

L'ANTIQUE FÊTE DES TRIPPIERS

nous revient dimanche sous son nouveau vocable :

FÊTE DES FABRICANTS

Dimanche prochain 27 juillet nous reviendra la fête des Fabricants, une fête qui est célébrée chaque année à Roubaix, une fête spéciale à notre région et que tout Roubaisien est heureux de perpétuer.

Voilà bientôt cinq siècles que naquit la fête des Fabricants. A l'origine, elle était appelée fête des « Trippiers ».

Pourquoi ce nom singulier, direz-vous ? Parce que, à cette époque lointaine, les « trippiers » étaient les tisserands de la « trippe », sorte de velours dont le poil était de laine et le fond de chanvre et dont Roubaix faisait alors une fabrication intense.

Cette année-là, cédant enfin aux sollicitations de son premier chambellan, Pierre de Roubaix, le puissant Charles le Téméraire accorda aux Roubaisiens d'alors un privilège qui eut une énorme répercussion sur notre industrie.

C'était le 15 novembre 1469. Il y eut à Roubaix « grande liesse et franches lippées » et l'on vida maints tonneaux de bonne « cervoise », ainsi que l'on appelait la bière...

La chose, il est vrai, était d'importance, car ce privilège, cette charte libérait les tisserands roubaisiens de toute contrainte et leur permettait de donner libre cours au génie qui, depuis, a fait de Roubaix l'un des centres textiles les plus importants du monde.

Voici le texte original de ce précieux document :

« Nous, Charles de Bourgoigne et de Brabant, comte de Flandres, considérans les bons et aggréables services que vous afaiz parcy devant fait chascun jour, et espérons encorres fera cy-après, mon dit ami et féal, le Seigneur de Roubais, à icelluy, avons dès maintenant, accordé, octroié et donné, et accordons, octroions, et donnons par ces présentes, à sa requeste, aux manans et habitants de sa ville et paroisse de Roubais, de grâce espéciale, puissance et autorité quilis puisschent doresnavant, licitement drapper et faire trippe et draps de toutes laines, portant seaul ou marque tel que ledit Seigneur de Roubais leur fera baillé, afin quilis puisschent de tant mieux avoir yasue et délivrance de leurs dits denrées et marchandises. »

Les Roubaisiens de 1469 furent si heureux qu'ils décidèrent que, dorénavant, le 15 novembre de chaque année serait jour de grande fête.

Oui, mais, l'année suivante, le 6 août 1470, nos ancêtres gagnèrent un procès important sur leurs dangereux rivaux, les « sayeteurs et bourgeteurs » lillois, qui avaient eu la prétention de limiter la production de l'industrie roubaisienne.

Cette année-là, encore, il y eut grand joie chez nous, à tel point que l'on décida de décaler la fête des Trippiers et de la célébrer chaque année le jour anniversaire du procès, c'est-à-dire le 6 août.

...Et pendant quatre cents ans, la fête fut célébrée avec éclat. Mais tout change. La « trippe » était devenue quelque chose d'inconnu et, en 1840, on débaptisa la fête des Trippiers et on l'appela, fort opportunément, fête des Fabricants.

Enfin, en 1919, on convint de la faire coïncider avec la foire de Tourcoing, ce qui convenait mieux aux intérêts de nos deux villes-sœurs. Dès lors l'antique fête des Trippiers nous revient chaque année le dernier dimanche de juillet.

Cette année, elle ne donnera guère matière à grande liesse. Mais les Roubaisiens d'aujourd'hui sauront, comme le fit jadis Pierre de Roubaix, « rendre grâce et révérence à notre benoit Rédempteur, de qui toute chose advient... ».

MARDI 22 JUILLET :

Aujourd'hui : sainte Marie-Madeleine ; demain, sainte Valentine.

Soleil : Lever à 6 h. 12 ; coucher à 21 h. 41.

Lune : nouvelle le 24.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 303.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation de nourrissons : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 à 12 h.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Edouard-Anseele : à 15 h., consultation pour adultes.

Pharmacien de service de nuit : M. Blanchard, 167 ter, rue de Lannoy.

Des livres pour nos prisonniers

Le Comité de la Croix-Rouge française recevra avec reconnaissance, à son siège, 3 bis, rue du Château, tous les envois de livres d'étude : science, chimie, physique, mathématiques, littérature, ainsi que des revues scientifiques, littéraires, illustrées, partitions de musique, etc..., que l'on voudrait bien lui envoyer à l'intention des prisonniers.

D'avance il en exprime tous ses remerciements aux généreux donateurs.

« P'TIT QUINQUIN »

Vous connaissez tous la populaire chanson. Vous en fredonnez l'air bien souvent. Vous exigerez donc de votre vendeur le dixième « P'TIT QUINQUIN » de la LOTERIE NATIONALE, le nouveau fétiche porte-bonheur. 217584

Les prix des volailles et lapins

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les prix maxima de vente en gros et au détail des volailles et des lapins, sont fixés comme suit :

Le premier nombre est le prix à la production fermière (kilo vif), le second, le prix de gros (kilo net) ; le troisième, le prix du 1/2 grossiste (kilo net), et le quatrième, celui de vente au consommateur (kilo net) :

Première catégorie. — Poulets de Bresse : 30-43-47-53 fr.

Deuxième catégorie. — Bourbonnais, Charollais, Eure-et-Loir, Eure, Sarthe, Gâtinais, Poitou, Cher, Loir-et-Cher, Indre, Indre-et-Loir, région nantaise : 28-41-45-51 fr.

Troisième catégorie. — Autres départements : 26-39-43-49 fr. — Poules : 20-30-34-39 fr. — Pintades : 31-41-45-50 fr.; pintades non vidées : — 33-42-47 fr. — Canards : 21-32-36-41 fr.; canards non vidés : — 29-33-38 fr. — Oies en peau : 22 — — —; oies en peau non vidées : — 25-28-32 fr.; oies dépouillées : 22 — — —; oies dépouillées non vidées : — 26-29-33 fr. — Dindons saignés : 20-28-32-37 fr. — Dindonnes saignées : 23-32-36-41. — Lapins domestiques : 14-27-30-34.50.

L'achat à la pièce est autorisé à la production fermière sur la base du prix du kilogramme vif. La vente à la pièce est interdite de commerçant à commerçant et de commerçant au consommateur.

Fermeture des colombiers domestiques

Pendant la période des moissons, du 20 juillet au 30 août, les colombiers domestiques devront être fermés.

Capreau, et de 14 h. à 16 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel. Les réclamations relatives au paiement ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30 au bureau municipal de placement 16, rue des Lilas.

WATTRELOS

A L'ECOLE SAINT-JOSEPH. — La proclamation solennelle des résultats de l'année scolaire 1940-41 aura lieu demain mardi 22, à 8 h., à la salle Pax, sous la présidence de M. le chanoine Saint-Venant, doyen de Saint-Maclou.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Demain mardi, à 19 h. 30, répétition au cercle Saint-Joseph, pour les basses ; mercredi, répétition pour les ténors.

HEM

LE PRIX DES POMMES DE TERRE. — Nous avons relaté que des procès verbaux avaient été dressés par la gendarmerie à de nombreux commerçants qui avaient vendu des pommes de terre au prix de 4,65 le kilo, alors que l'arrêté préfectoral fixait ce prix à 3,50.

L'un de ces commerçants, M. Ch. Lefebvre, rue Jules-Guesde, 78, nous prie de dire que si les pommes de terre ont été vendues 4,65 le kilo, c'est que le Comité de répartition les avait facturées par erreur à 4,35. Cette erreur vient d'être réparée, lors de la distribution de la 3e décade, et les pommes de terre ont été vendues aux clients à 3,50 au lieu de 3,50 comme l'autorise l'arrêté du préfet.

MARDI 22 JUILLET :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du Soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cours Jeanne d'Arc : exposition de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30.

LE PAVÉ INONDÉ. — Dimanche matin, la bouche d'un égout de la rue de la Fosse-aux-Chênes étant obstrué par des détritus, il se produisit une petite inondation qui immergea le pavé.

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Le Comité prie les retraités et membres disponibles d'assister aux funérailles de leur regretté collègue, M. Pierre Houtequi, qui auront lieu le mardi 22, à 9 h., en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire 21, rue de Soubise, à 8 h. 30.

CROIX

LES COMMANDES DE CHARBON. — L'inscription pour les commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant : demain mardi 22 : Secteur no 2, à la salle des cours de coupe, rues Guizot, Arcole, Bapaume, Basse, Blanche, Boulevard, Carrette, Chevreul, Chicago, Colmar, Consolation, Constantine.

Mercredi 23 : rue Courbet, Delecluse, Delory, Ferrer, A.-France, Jules-Guesde.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES recevra à la mairie, le mercredi 23, de 14 h. à 16 h. ; il donnera tous renseignements aux contribuables qui se présenteront à son bureau, salle de l'inspection scolaire, au 1er étage.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Il n'aura pas de consultation des nourrissons cette semaine.

CONSULTATIONS PRENATALES le jeudi 24, de 14 h. à 17 h., à la maternité, 5, avenue Delory.

WASQUEHAL

Les médailles de la Famille française

M. le Maréchal de France, chef de l'Etat français, vient de décerner la médaille de la Famille française, en témoignage de reconnaissance nationale, à plusieurs mères de familles de Wasquehal. Mme Steux-Martin, demeurant rue de Marcq, reçoit la médaille d'argent (8 enfants). Reçoivent la médaille de bronze : Mme Ghesquière-Desrumaux, rue Jean-Bart (6 enfants) ; Mme Pennel-Michel, 89, rue des Quatre-Ormeaux (6 enfants), et Mme Vehent-Goemaere, rue de la Vendée (5 enfants).

Les diplômes seront remis aux intéressés par les soins de la mairie.

LES AVIS OFFICIELS SERONT DÉSORMAIS AFFICHÉS DANS LES BOULANGERIES. — Les avis officiels de la mairie, des services de ravitaillement et du commissariat de police seront dorénavant affichés dans les boulangeries de la commune où la population est invitée à en prendre connaissance.

SERVICE DES CANTONNEMENTS. — Toute habitation dont les possibilités de logement a subi des modifications depuis le dernier recensement, doit être déclarée à la mairie, sans délai, au service intéressé (bureau des archives).

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVÉES DE RESSOURCES le vendredi 25 juillet, de 9 h. à 11 h., à la salle des fêtes annexe rue de Roubaix pour le

TOURCOING

Les jeux populaires et les concours amusants

(Ph. Archives)

On connaît l'esprit d'initiative des commerçants tourquennois et chacun se rappelle avec quel soin ils s'ingéniaient naguère à intéresser la population par des concours et des jeux populaires amusants. Voici l'un de ces concours, où un cycliste essaie de circuler au milieu de quilles sans les renverser.

MARDI 22 JUILLET :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du Soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cours Jeanne d'Arc : exposition de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30.

célèbre « Dorson », dont les farces ont tant fait rire nos pères et qui n'ont jamais eu de conséquences fâcheuses pour personne ? Dorson était ventriloque et il en profitait pour faire des blagues dont se sont amusés les plus taciturnes Tourquennois. Admis comme trompette dans la garde à cheval, il sonnait l'alarme en cas de sinistre. Dorson finit tristement ses jours à la « Botte de Paille », où il était hébergé.

Enfin, on raconte l'histoire d'un pauvre bougre, blagueur et menteur, qui prenait toujours le diable à témoin de ses dires et qui ne pouvait rien affirmer sans ajouter aussitôt : « Que le diable m'emporte si ce n'est pas vrai ! »

Ses amis imaginèrent de lui jouer un bon tour pour le guérir de sa manie. L'un d'entre eux, qui s'appelait Manche, se noircit un jour la figure et se déguisa en diable. Tous en cercle se trouvaient au cabaret en train de deviser quand notre hâbleur entra.

Il avait, comme de coutume, une de ces bonnes blagues à raconter... Tandis qu'il terminait son récit en ajoutant « Que le diable m'emporte si ce n'est pas vrai ! », Manche sortit brusquement de sa cachette en agitant ses longs bras noircis. En un tournemain, il enleva le hâbleur qu'il alla déposer tout penaud au fond du jardin.

La leçon profita et plus jamais le beau parleur n'affirma la véracité de ses... mensonges.

Une séance de musique de chambre aux Loisirs littéraires

A l'occasion d'une séance de musique de chambre, le comité des Loisirs littéraires et artistiques avait fait appel, dimanche, au concours de Mlles Odette et Nelly Corne et de M. Paul Ducatillon, professeur au Conservatoire, qui présentèrent un programme musical bien choisi.

Ce fut d'abord un trio pour piano (Mlle Nelly Corne), violoncelle (Mlle Odette Corne) et clarinette (M. Paul Ducatillon), tiré des œuvres de Beethoven. Puis une pièce en forme de habanera, pour clarinette et piano, et le grand duo concertant de Weber (Mlle Nelly Corne et M. Ducatillon).

On entendit ensuite deux œuvres de Lalo : « Chant russe » et « Intermezzo », pour violoncelle et piano (Mlles Corne). Enfin, un trio de Vincent d'Indy. Ce divertissement artistique fut très apprécié par les auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à nos artistes.

Le concert de la Marlière

Le deuxième concert donné en la salle des fêtes de la rue des Trois-Pierres, au bénéfice de la Famille du soldat tourquennois et du Secours national, a obtenu un succès aussi marqué que celui de dimanche dernier.

Il n'en pouvait être autrement, et nous avons souligné déjà combien les divers comités qui avaient préparé ces séances avaient rivalisé de zèle.

Les auditions de la Fanfare cycliste et de l'Echo de la Frontière furent appréciées tout comme les intermèdes donnés par les meilleurs éléments de cette dernière société.

De son côté, le cercle dramatique « Les Audax », dont la réputation n'est plus à faire dans ce quartier populeux, donna une excellente interprétation de la comédie de Brieux : « Blanchette ».

Nous rappelons que le tirage de la tombola aura lieu dimanche 27 juillet ; d'ici là, les personnes qui le désirent peuvent encore se procurer des billets de participation chez les membres du comité.

UN PETIT GARÇON ERRAIT. — Dimanche soir, un agent de service, Grand'place, a rencontré un enfant de 10 ans, répondant au nom de Lucien Buchelbown, résidant à Bruxelles. Exténué de fatigue, le pauvre petit ne savait où aller ; il était venu de Bruxelles à la recherche de son oncle, M. Dedryver, boucher.

Après de vaines recherches, il a été gardé au commissariat de police.

BELGIQUE

LA CONSTITUTION DES CORPS FRANCS POUR LA LUTTE CONTRE le BOLCHEVISME

A son exemple, M. Degrelle engage les rexistes à s'engager dans le corps franc « Wallonie »

Liège, 20 juillet. — Devant 3.000 personnes enthousiastes, M. Léon Degrelle, chef de Rex, a prononcé dimanche après-midi, dans la salle du « Forum » à Liège, un discours anti-bolcheviste qui fut fréquemment coupé par des applaudissements.

D'emblée, M. Léon Degrelle a annoncé qu'il s'était engagé dans le corps franc « Wallonie ». Après avoir rappelé que, grâce aux armées d'Hitler, le bolchevisme sera anéanti, l'orateur a souligné l'importance que revêtirait pour la Belgique la participation des corps francs dans la lutte contre l'U. R. S. S.

« Nous sommes les vaincus, a tenu à préciser le chef de Rex. Nous ne savons rien du sort qui sera réservé à notre pays, mais ce que nous savons, c'est que lorsque nous reviendrons du front, nous pourrons dire à la jeunesse allemande : « Nous avons été vaincus, nous étions égaux devant la mort, nous devons être égaux devant la vie ».

M. Léon Degrelle a engagé ensuite les rexistes à s'enrôler en masse, à se sacrifier pour l'Europe nouvelle, pour l'avenir de la Belgique, car, précisa-t-il, ce n'est pas l'Allemagne qu'ils iront en combattant, mais c'est l'avenir de la Belgique et de son Roi qu'ils assureront.

A l'issue de cette manifestation, les bureaux de recrutement qui fonctionnaient dans la salle ont enregistré de nombreuses adhésions nouvelles.

Un discours de M. Staf Declercq à Anvers

Au cours d'une réunion organisée dimanche après-midi, par le V. N. V. au Palais des Sports d'Anvers, M. Staf Declercq a pris la parole devant un auditoire de près de 20.000 personnes.

« L'Allemagne, a-t-il dit, est le porte-drapeau de l'ordre nouveau dans la lutte contre le bolchevisme et les démocraties dégénérées.

Si elle était vaincue, le communisme submergerait l'Europe, balayant toute civilisation. Quant aux peuples anglais et américain, ils sont menés par la puissance du judaïsme international qui est aussi à l'origine du bolchevisme.

L'orateur a souligné que la guerre a perdu son caractère initial, qu'il s'agit non pas de savoir si oui ou non la porte l'Allemagne dans son cœur, mais de sauver l'Europe du communisme. Il s'agit de choisir entre le bolchevisme et le national-socialisme. Et, le Reich étant la seule puissance militaire capable d'anéantir celui-là, il faut souhaiter sa victoire. Les peuples du Continent l'ont d'ailleurs compris et nous voyons se former aujourd'hui le front de tous ceux qui désirent préserver de la destruction le patrimoine chrétien.

Le chef du V. N. V. souligne que les traditions catholiques de la Flandre, autant que son rôle de terre germanique appelaient une réaction spontanée dans le sens d'une participation enthousiaste à la nouvelle croisade européenne. Il déplore l'abstention de certains timorés qui voudraient se soustraire à cette initiative en attendant que le danger soit écarté.

Le V. N. V. lui, n'a pas hésité. Il a créé la Légion Flamande qui, en prenant place dans le front de la civilisation, témoignera de la vitalité et de l'audace de la Flandre. Chacun s'est vu placé par les faits devant une responsabilité à prendre. Le V. N. V. appelle la jeunesse flamande ; sur le front de l'Est, ce sont à la fois le sort de la religion, l'avenir du travailleur et le destin de la civilisation qui se décident. Jeunes catholiques, socialistes, étudiants, tous sont sollicités par cette même croisade.

Et M. Declercq conclut en soulignant l'exemple de nombreux dirigeants de son mouvement qui, payant de leur personne, se sont enrôlés dans la Légion des volontaires flamands.

CONTES ET LÉGENDES

Les légendes et les contes qui enjolivent l'histoire de notre ville ne manquent pas. Le Broutteux en a composé un recueil.

L'histoire des « Colzas », la connaissez-vous ? Lors de sa création, vers 1810, la Philharmonie de Tourcoing portait un uniforme assez singulier, pantalon bleu collant, petites bottes à revers jaunes, bicorne, capote bleue à pans coupés, un énorme plastron jaune sur la poitrine. La malice de nos concitoyens ne manqua pas de s'amuser aux dépens de nos musiciens, qui furent appelés « Colzas ».

Trois années plus tard, cette même société invita la musique d'Armentières à venir se faire entendre à Tourcoing. Le jour de la réception, nos sociétaires envoyèrent au cabaret du « Roi de France », situé à l'angle de la rue de Lille et de la rue du Dragon, autant de brouettes fleuries que la société de musique d'Armentières comptait d'instrumentistes.

Et c'est à brouette que les musiciens firent leur entrée en ville. Est-il besoin d'insister sur la surprise que causa aux Armentiérois une réception aussi bizarre et la joie qu'éprouvèrent les Tourquennois ?

Et pourquoi ne pas rappeler le

T. S. F.

Radio-Bruxelles relayé par Radio-Lille

PROGRAMME DU MARDI 22 JUILLET

7 h.: musique matinale (disques). — 7 h. 30: informations. — 7 h. 45: offres d'emploi de l'Office national du travail. Disques. — 8 h. 55: agenda de la journée. — 8 h.: concert par l'orchestre Paul-G. Thelsen. — 8 h. 30: trois vedettes de la chanson. (Disques). — 8 h. 45: reprise du concert par l'orchestre Paul-G. Thelsen. — 9 h. 15: guirlandes de valses. (Disques). — 9 h. 30: informations. — 11 h. 30: concert apéritif. (Disques). — 12 h.: concert par l'Orchestre-radio. — 12 h. 30: concert par l'orchestre Maurice Laurent. — 13 h.: informations. — 13 h. 15: concert par l'Orchestre-radio. — 13 h. 30: « Les cinq minutes de l'Agence Pipite ». — 13 h. 35: reprise du concert par l'orchestre Maurice Laurent. — 14 h.: petit concert classique. (Disques). — 16 h.: informations. — 16 h. 15: relais des postes allemands. — 16 h. 55: tour d'horizon. — 17 h.: récital de piano. — 17 h. 15: trèfle à quatre feuilles. (Disques). — 18 h.: revue de la presse étrangère. — 18 h. 10: séance de musique de chambre. — 18 h. 30: « Le chemin d'Hollywood », jeu radiophonique de Robert Bebronne. — 19 h.: reprise du concert de musique de chambre. — 19 h. 15: écho du jour. — 19 h. 30: informations. — 19 h. 45: quelques chansons populaires. (Disques). — 20 h.: concert varié par l'Orchestre-radio. — 20 h. 30: nos vedettes sportives. (Interview). — 20 h. 40: reprise du concert par l'Orchestre-radio. — 21 h.: agenda.

Le gala populaire en faveur de la restauration de l'église Notre-Dame-de-Consolation

Sous les auspices du comité chargé de la réfection de l'église de Notre-Dame-de-Consolation, un gala populaire avait été organisé pour dimanche, en la salle publique de la rue de Tournai.

Cette entreprise a rencontré grand succès auprès de la population tourquennoise. Il est vrai que le programme offert en cette occasion était particulièrement copieux et bien soigné.

La partie musicale fut assurée par un imposant orchestre, sous la direction de M. Hubert Dewaele et par les chorales mixtes de Notre-Dame-de-Lourdes, qui exécutèrent l'admirable chœur de Berlioz : « Hymne à la France ».

Mme Harlène Willy et la petite Maryvonne, de Radio P.T.T. Nord, s'acquittèrent brillamment de leur numéro, et le public s'amusa follement durant la partie de music-hall, avec des artistes comme Barnett et Boby, qui sont des clowns de valeur, et les comiques Nollus, Houdart et Laevens.

L'opéra-comique « A Cliehy », d'Adam, fut interprété par MM. Charles Biesbrouck, Robert Hazebrouck et Jean Delahousse, qui recueillirent tout autant d'applaudissements qu'il y a quinze jours.

La troupe de M. Jean Delahousse se distingua comme toujours dans la représentation de « La ménagère auprivoisée », de Pierre Veber, et la comédie-bouffe de Delahousse : « Evariste ».

Ainsi tous les spectateurs passèrent agréablement quelques heures tout en aidant une bonne œuvre.

MOUVAUX

Au Comité des soupes populaires

Les soupes du comité seront servies les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine entre 11 h. et 11 h. 30 dans les dépôts suivants :

Pour le nord du boulevard c'est-à-dire **section Kesteloot** ; chez M. Louis Thiempont, rue de Tourcoing pour **les Francs** ; Mme veuve Truon, rue de l'Hospice pour **l'Hospice** ; Mlle Marcyl, place de la Délivrance pour **Saint-Germain** et M. Pierre Kesteloot pour le **Petit-Tourcoing**.

Pour le sud du boulevard c'est-à-dire la **section Lefranc** : M. Noblet pour le quartier des **Duriez** ; M. Lefranc pour le quartier des **Cent-Maisons**.

La ration a été fixée par le comité à un demi-litre par personne au coût de 1 fr. 50 le litre. Une carte est délivrée à chaque sociétaire pour le ravitaillement. La soupe est payable d'avance 3 fr. 75 pour une semaine.

De plus, le comité envisage la création pour la période d'hiver de repas chauds : haricots aux tomates, nouilles au gras, petit pois avec sauces, purée de pois cassés, macaroni au jus, dans la mesure du possible.

Tous les Mouvallois indistinctement peuvent profiter de ces avantages.

L'inscription doit se faire une semaine d'avance chez M. Kesteloot ou chez M. Lefranc, le samedi. Se munir de la carte de ravitaillement.

Voici la composition définitive du comité : MM. Paul Théryhien, Bernard Leurent, Jules Planquaert, Pierre Kesteloot, Debruyne, Horrent, Edmond Dartois, Charles Surmont, René Lefranc ; délégué municipal : M. Paul Durieux ; délégué du Secours national : M. Mathon.

Souhaitons que la fusion des deux comités soit profitable à la population mouvalloise.

Ce qui a été fait pour les soupes pourrait l'être aussi pour le colis du prisonnier.

MARCQ-EN-BARŒUL

Des cambrioleurs emportent sept cents mètres de toile de la Cotonnière de Fives

Tous les quatre sont arrêtés

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs se sont introduits dans le tissage de la Cotonnière de Fives, rue d'Héricourt, et se sont retirés en emportant sept cents mètres de toile.

Avisé de ce cambriolage, dimanche dans la matinée, M. Mahieu, secrétaire du commissariat de police, aidé des agents Dekinte, Morel et Vanhaelewyn, ouvrit aussitôt une enquête qui ne tarda pas à amener l'arrestation des malandrins, et à permettre de retrouver la marchandise qui avait été dérobée.

Il s'agit de quatre ouvriers de l'usine : Jean Verstraete, 31 ans, domicilié rue de Bolbec ; Fernand Thune, 22 ans, demeurant 9, rue d'Héricourt ; Edouard Dernis, 33 ans, domicilié 11, rue Sainte-Marie et Marcel Didon, 34 ans, demeurant 12, rue Chuffart.

Au cours de perquisitions opérées au domicile de ces quatre individus, toute la toile qui avait été volée, a été retrouvée.

Après avoir été interrogé au commissariat de police où il avait été conduit, le quatuor a été transféré au Parquet de Lille, au début de la matinée de lundi.

HALLUIN

La fête de l'Adoration en la paroisse Saint-Hilaire

Les différentes cérémonies célébrées dimanche en la paroisse Saint-Hilaire à l'occasion de la fête de l'adoration ont été suivies par une assistance nombreuse et recueillie.

Il y eut messe de communion le matin à 6 h. 30.

La grand'messe de 9 h. 30 fut célébrée par M. le chanoine Schabaille, doyen, assisté de MM. les abbés Cornil et Hazeveldt.

La maîtrise paroissiale interpréta les chants.

L'après-midi, les vêpres furent suivies de la cérémonie de clôture avec procession.

Les sermons de la journée furent donnés par le R.P. gardien de la Maison franciscaine de Mons-en-Barœul.

Une jeune femme est arrêtée pour vol d'une blouse dans un café

Vendredi, vers 19 h., plusieurs consommateurs se trouvaient au café Wanquet, 2, rue de Lille ; parmi eux, la femme Noël Hollebecke, née Madeleine Debacre, 23 ans, sans profession, domiciliée 247, rue de la Lys.

A plusieurs reprises, celle-ci s'était rendue à la cour, mais cela n'aurait pas autrement attiré l'attention si, à un certain moment, la fille de M. Wanquet n'avait aperçu cette étrange cliente qui se déshabillait partiellement dans les W.C. et revenait ensuite dans le café.

Ausitôt après Mme Wanquet constatait la disparition d'une blouse de soie blanche, d'une valeur de trois cents francs, qui, avant le passage de la femme Hollebecke, était suspendue à une corde à linge, dans la cour.

Elle mit son mari au courant du fait et lui fit part des soupçons qu'elle avait à l'encontre de cette cliente qui continuait de consommer comme de si de rien n'était.

S'adressant à cette dernière, le cafetier lui fit remarquer que sa présence répétée aux lieux d'aisance coïncidait avec la disparition de la blouse.

L'interpellée commença par s'indigner des soupçons dont elle était l'objet. Mais M. Wanquet lui signifia que la police serait avertie si elle ne restituait pas immédiatement le vêtement dérobé.

L'argument porta, car la femme Hollebecke consentit alors à passer dans la cuisine et à subir une visite... qui fit découvrir, sous son pull-over, la blouse dont il était question.

Auparavant, elle s'était une fois encore rendue à la cour et, son intention, ainsi qu'elle le déclara par la suite, était alors de se défaire de l'objet compromettant et de le jeter dans la fosse d'aisances. Mais se cachant surveillée, elle avait renoncé à ce projet.

Confondue, elle regagna sa place dans le café. Soudain, profitant d'un moment d'inattention du tenancier, elle s'esquiva.

Elle ne devait pourtant pas en être quitte à si bon compte car M. Georges Bouvier, commissaire de police, mis au courant, s'était mis à sa recherche, et il la rejoignit un peu plus tard au café « A l'Epi-d'or », rue Emile-Zola, où elle était tranquillement attablée.

Amenée au commissariat de police, elle passa des aveux. Elle reconnut avoir un vol de 250 fr. commis le 25 mars au préjudice de son logeur.

Arrêtée elle a été déférée au parquet de Lille.

CANTONNEMENT DES TROUPES. — Les personnes ayant logé des militaires pendant la période du 1er février à fin avril 1941 peuvent se présenter à la recette municipale 83, rue Victor-Hugo, demain mardi, en vue de toucher le supplément d'indemnité auquel elles ont droit.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Demain mardi, permanence de 16 h. à 18 h., 116, rue de Lille, pour renseignements aux familles.

RONCQ

A LA MÉMOIRE DE M. JULES CORNARD

Une messe pour le repos de l'âme de M. Jules Cornard, ancien conseiller d'arrondissement, ancien maire de Roncq, a été célébrée dimanche à 8 h. en l'église Saint-Piat.

Elle avait été demandée par ses collègues de l'administration municipale qui étaient présents à la cérémonie ayant à leur tête MM. Arsène Destailleurs et Emile Six, anciens adjoints.

C'est M. l'abbé Ghillebaert, vicaire qui officia.

Dans l'assistance nombreuse, on remarquait la présence de MM. Delcourt et Bonduelle, de la délégation spéciale ; le docteur Béal, président de l'Union locale des familles nombreuses ; Verneulen, président des amicales catholiques, etc...

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Léon CARETTE

Ancien Combattant volontaire 1914-1918

époux de Dame Clémentine POLLET

pieusement décédé à Tourcoing, le 20 juillet 1941, dans sa 56e année, lesquels auront lieu le mercredi 23 courant, à 9 h. 15, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

Assemblée 110, rue de Menin, à 9 heures.

De la part de : Madame CARETTE-POLLET, *son épouse ;* Madame veuve CARETTE-LEBRUN, *sa mère ;* Madame veuve POLLET-BAERT, *sa belle-mère,* et de toute la famille.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

A. Devacht, F.F., 86, rue de Gand, Tourcoing. Tél.: 459.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — Madame Jules CARDON-DROULERS, *son épouse ;*

Monsieur Leon CARDON, *son fils ;*

Les familles CARDON et DROULERS

ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Jules CARDON

époux de Dame Elise DROULERS

décédé à Sailly-lez-Lannoy le 19 juillet 1941, dans sa 60e année, administré des Sacrements.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 23 juillet 1941, à 10 heures, en l'église de Sailly-lez-Lannoy.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Mairie, à 9 h. 45.

Pompes Funèbres BEGHIN, Place, HEM.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame veuve Charles DEFRAEYE

née Zélie BECK

pieusement décédée à Roubaix, le 20 juillet 1941, dans sa 76e année, administrée des Sacrements. Lesquels auront lieu le mercredi 23 courant, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, chez son gendre (boucher), 53, rue de Denain, à 9 h. 45. La Messe de convoi sera dite le mardi 22, à 8 heures, et les Vigiles le même jour, à 17 h. 30. L'inhumation aura lieu provisoirement au cimetière de Roubaix.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

De la part de :

M. et Mme RAPHAEL DECONINCK-DEFRAEYE, *ses enfants ;*

Mlle GISÈLE DECONINCK, *sa petite-fille :*

Et de toute la famille.

Pompes Funèbres DESMET, 120, r. du Moulin, Roubaix. T. 344.03

HEM. — On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Veuve DESMALINES-DELGRANGE

pieusement décédée à Hem, le 20 juillet, dans sa 75me année.

Convoi et Service solennels le mercredi 23 juillet 1941, à 9 h. 30, en l'église St-Joseph, sa paroisse.

De la part de ses enfants.

Réunion à la maison mortuaire 75, rue Jean-Jaurès, à Hem, à 9 heures 15. 000

REMERCIEMENTS

ROUBAIX. — Mme veuve G. Bécuwe, ses enfants, et toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

M. Georges BÉCUWE

remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 16.619d

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Renée et Andrée Bruyère, rue de Lannoy, 130. — Nelly Amadel, rue Jules-Guesde, 154.

Décès. — Marie Leforestier, 1 mois, 169, rue Voltaire. — Francisca Hutyry, veuve Bryja, 65 ans, de Croix. — Suzanne Dubocage, épouse Vuillemin, 33 ans, 314, rue Pierre-de-Roubaix, cour Duhayon, 3. — Pierre Houtequi, 58 ans, 21, rue de Soubise. — Henri Debuschère, 72 ans, rue de Mouveaux, 49, cour Frère, 7.

HALLUIN. — Mariage. — Jean Turpin, ouvrier agricole et Maria Verhamme, étiqueuse.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 21 juillet 1941. — N° 37.

— Tout cela me semble parfaitement en règle, commandant.

— Alors, que voulez-vous que je vous dise de plus ?

— Voilà. C'est délicat, et je crains que vous vous fâchiez. Mes renseignements me font croire que les trente caisses portées sur vos papiers comme devant contenir des pièces détachées pour machine agricoles...

— Eh bien ? fit le commandant de la « Bourgogne ».

— ... renferment en réalité... des armes.

— Des armes ! Commissaire, c'est une galéjade.

— Mais non, mais non ! Et voyez comme c'est curieux, les numéros des caisses portés sur vos connaissements correspondent à ceux qu'on m'a signalés. Ce n'est pas tout. Votre soi-disant appareillage électrique pour centrale hydraulique, eh bien ! si mes informateurs ne se sont pas trompés, ce sont également des armes. Il y aurait vingt mille fusils du tout dernier modèle et leurs munitions, cinq cents cartouches par arme. Valeur : quatre millions. Destinataire : un certain Giropoulos, au port de Salonique. Remarquez que je ne vous dis pas tout ce que je sais.

— Ce que vous savez ?

— Oui, fit Brisach, bonhomme. Je sais, par exemple, que